

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET EXTENSION DE MAISON, LAMOTTE MAISONS RÉPOND AUX BESOINS D'HABITAT

Investir dans la rénovation énergétique de sa maison est devenu crucial pour les particuliers, afin d'améliorer leur confort de vie et réaliser des économies d'énergie. Pour lutter contre les passoires thermiques et aider les ménages français à mener ces travaux de rénovation, l'État a lancé en 2024 *'MaPrimeRénov' Parcours accompagné*, un dispositif de financement accessible sans conditions de revenus. C'est dans ce contexte que LAMOTTE Maisons Individuelles annonce le lancement de deux nouvelles offres de services : la rénovation énergétique et l'extension de maison. Le développement de la gamme de prestations marque une étape importante dans l'engagement de l'entreprise à offrir des solutions complètes et sur mesure pour répondre aux besoins des particuliers en matière d'habitation.



Crédit photo : © Adobe Stock

DEUX NOUVELLES OFFRES POUR RÉPONDRE AUX BESOINS EN MATIÈRE D'HABITAT

En écho aux objectifs fixés par la loi Climat et Résilience du 22 août 2021 (lutte contre les passoires énergétiques, atteinte de la neutralité carbone d'ici à 2050, réduction des émissions de gaz à effet de serre), ainsi qu'aux attentes de ses clients, LAMOTTE Maisons Individuelles complète son activité par la rénovation énergétique et la réalisation d'extensions.

Si « *le besoin en logements est toujours là* », Olivier FLATRÈS, Directeur Général de l'entreprise, note que « *les conditions ne sont pas remplies pour que les acquéreurs s'intéressent uniquement à la maison neuve* ». Et ce en raison notamment de l'« *augmentation des taux bancaires* » et de l'« *augmentation du prix de la construction* ».

Il ajoute que le lancement de ces deux offres intervient dans le cadre d'une « *demande croissante d'appels entrants au niveau du siège* » de l'entreprise : « *nos anciens clients, mais aussi des prospects, nous sollicitent depuis plusieurs mois pour ces deux activités* ».

Par ailleurs, au-delà de la baisse du volume de maisons neuves construites, Olivier FLATRÈS constate « *une prise de conscience plus concrète qu'avant, que l'impact thermique est très important. Le coût des factures n'est pas étranger à cette prise de conscience. À cela se rajoutent des aides très importantes pour financer la rénovation énergétique.* »

LA RÉNOVATION POUR AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE MAISON

Deuxième secteur le plus émetteur de gaz à effet de serre (GES), le bâtiment représente à lui seul 27 % des émissions de CO2 et près de 45 % de la consommation d'énergie finale en France. Le secteur du bâtiment a donc un rôle central à jouer pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050⁽¹⁾.

Investir dans la rénovation énergétique de sa maison est devenu crucial pour les particuliers, à la fois pour réduire son empreinte environnementale, améliorer le confort de son logement et réduire sa facture énergétique. La rénovation de l'habitat privé, avec ce triple objectif, est d'autant plus urgente en raison de l'augmentation du prix moyen de l'électricité, de l'ordre de 7% en 2022⁽²⁾, à un rythme supérieur à l'évolution des prix à la consommation. En complément, il faut savoir que la France compte « *6,6 millions de passoires énergétiques* », soit 17,8 % du parc résidentiel total, selon le bilan annuel 2023 de l'Observatoire national de la rénovation énergétique (ONRE).

C'est dans ce contexte que LAMOTTE Maisons Individuelles lance une offre de rénovation énergétique sur mesure, en partenariat avec ABM Énergie Conseil, afin d'améliorer la performance énergétique des logements et le rendre éco-responsable. Pour Olivier FLATRÈS, « *le panel large d'artisans auxquels nous faisons appel permet de pouvoir imaginer toutes les réponses dans le cadre de la rénovation énergétique* » de la maison. « *Nos équipes accompagnent les clients dans leur projet de A à Z, y compris dans le suivi administratif pour obtenir des aides potentielles.* ».

Depuis 2024, le deuxième volet de MaPrimeRénov' a été lancé. Désormais appelée 'MaPrimeRénov' Parcours accompagné'⁽³⁾, cette aide de l'État est accessible à tous les particuliers quels que soient vos revenus et quelle que soit l'étiquette énergétique de votre logement, hormis les maisons classées A et B. En effet, le dispositif privilégie les sauts d'étiquettes énergétiques. Le dispositif permet de financer les travaux de rénovation d'ampleur, avec un financement jusqu'à 63 000 €. Une bonification de 10 % peut également être appliquée en cas de passoire énergétique (logements avec une étiquette F ou G) et ou de travaux afin d'atteindre une étiquette D au minimum.



L'EXTENSION DE MAISON POUR RÉPONDRE AUX BESOINS D'ESPACE SANS AVOIR À DÉMÉNAGER

Pour répondre à un besoin d'espace supplémentaire, LAMOTTE Maisons Individuelles propose également une offre d'extension afin d'adapter la surface et la configuration des habitations actuelles sans pour autant déménager. La stratégie est de « *se positionner sur un vrai agrandissement de la maison, qui est notre métier d'origine* ».

Que ce soit pour ajouter une chambre, créer un bureau ou agrandir le salon, « *l'extension se fera en ossature bois, ce qui permet de mettre une touche graphique à la maison initiale.* » Selon la surface de l'extension, notre équipe accompagne ses clients dans l'obtention du permis de construire et dans la réalisation d'une étude thermique spécifique si nécessaire. La prestation d'extension de maison peut être ainsi menée indépendamment ou simultanément de celle de rénovation énergétique.

Comme l'indique Olivier FLATRÈS, l'intégralité des prestations sont sur mesure car elles sont réalisées sur une maison existante. « *Dans le cas d'une extension, le raccord entre l'existant et l'ancien est très important. Nous serons en mesure de le traiter tout comme l'ensemble des demandes spécifiques à cet agrandissement.* »

UN SAVOIR-FAIRE ÉPROUVÉ DANS LA MAISON INDIVIDUELLE

Fort de notre expérience de plus de 60 ans dans la construction de maisons en Bretagne et Pays de la Loire, avec désormais sept implantations sur le territoire depuis l'ouverture de l'agence à Lorient en décembre dernier, LAMOTTE Maisons Individuelles s'appuie sur une cinquantaine de collaborateurs pour élaborer des solutions personnalisées, adaptées aux besoins et budgets des particuliers.

Grâce à notre expertise complète en matière de réalisation de projets immobiliers, nous sommes en mesure de mener deux chantiers complémentaires : un pour l'extension et l'autre pour la rénovation énergétique. « *Dans ce cadre précis* », conclut Olivier FLATRÈS, « *il y a un ordre à respecter, à savoir faire l'extension en premier pour pouvoir l'intégrer dans la rénovation énergétique. Cette connaissance du métier va permettre à notre clientèle d'organiser de la meilleure façon l'amélioration thermique de sa maison tout en l'agrandissant.* »

Le respect des normes de construction, en conformité avec la RE2020, la gestion de projet coordonnée par un interlocuteur unique, l'offre packagée tout compris, en faisant appel à des artisans labellisés RGE, garantissent ainsi une prestation clé en main et un accompagnement en toute sérénité.

(1) Source : Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires - Tout savoir sur la rénovation énergétique

(2) Source : Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires - Prix de l'électricité en France et dans l'Union européenne en 2022

(3) Source : Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique - MaPrimeRénov' Parcours accompagné

// À PROPOS DE LAMOTTE

Lamotte intègre les savoir-faire et les expertises permettant d'être présent sur tous les segments de l'immobilier : construire, gérer, exploiter ou investir. Groupe familial indépendant, Lamotte réalise en 2022 un chiffre d'affaires cumulé de 346 064 K€ HT. Implanté dans les grandes métropoles françaises (Paris, Rennes, Nantes, Bordeaux, Lyon, Toulouse, Angers), le Groupe Lamotte accompagne avec ses 790 collaborateurs les mutations des villes et les grands projets de vie. En 2023, ce sont 1 109 logements réservés, 32 150 m² d'immobilier d'entreprise et commerces construits, 700 000 m² d'immobilier d'entreprise gérés, 4 991 logements gérés, 27 résidences services seniors exploitées et deux centres d'affaires dédiés au flex office. www.lamotte.fr

// À PROPOS DE LAMOTTE MAISONS INDIVIDUELLES

Lamotte Maisons Individuelles est un constructeur de maisons traditionnelles, contemporaines ou sur-mesure en Bretagne et Loire-Atlantique. À l'écoute des besoins de chaque client, nos équipes présentes dans 7 agences dans l'Ouest (Rennes, Nantes, Vannes, Lorient, Saint-Brieuc, Saint-Malo et Dinan) œuvrent pour construire des maisons bien dans leur époque et conformes aux dernières normes architecturales et environnementales. Pour 2023, 216 lots à bâtir et 79 maisons individuelles sont réservés. www.lamotte-maisons-individuelles.fr

Contact presse

Esperluette & Associés

Valérie Kugler

07 77 92 08 19 - valerie@agence-lesperluette.com